

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 20 Absents : 09
Suffrages exprimés : 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 28/01/2019
Reçu en préfecture le 28/01/2019
Affiché le 28/01/19
ID : 031-213101181-20190124-D20190108-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2019/01 du 24 janvier 2019

D. 2019/01-08 – FINANCES – Plan de financement – MEDIATHEQUE

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BINET Pascale, BOSCARIOL Eric, BRUN Dante, CONSTANS Loïc, DALDOSSO Corinne, DARES Patrick, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, GACHE Lydie, LABIT Alain, MARTY Laurent, NESPOLO Florence, RECOBRE Pierre, ROBIN Véronique, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : BODIOU Christelle, DELLAC Anne-Marie, LHERM Jean-Pierre, MARTINAZZO Estelle, PILIPCZUK Gregory, RIBOUCHON Thomas, SIGAL Sandrine, TORNOS Luc.

Absents : CALVET Karen.

Pouvoirs : BODIOU Christelle à BRUN Dante, DELLAC Anne-Marie à RECOBRE Pierre, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne, PILIPCZUK Gregory à DUSSART Vincent, RIBOUCHON Thomas à GACHE Lydie, SIGAL Sandrine à ABAD-LAHIRLE Nadine, TORNOS Luc à DUPUY Daniel.

Les conseillers ont été convoqués le 18 janvier 2019, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des PV, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

ABAD-LAHIRLE Nadine est nommée secrétaire de séance. Marie-Brigitte CHOISY, responsable des Affaires juridiques, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Dans le cadre du programme de développement des équipements communaux dédiés à la culture, la Commune va s'équiper d'une médiathèque de proximité dans laquelle le public pourra également avoir accès à une ludothèque et un auditorium. Cet équipement culturel permettra de revitaliser le centre de Castelnau d'Estrétefonds.

Le projet de Médiathèque-Ludothèque est un espace public essentiel au développement du lien social dans un projet de territoire communal. En effet, la médiathèque de proximité, intégrant une ludothèque et un auditorium, sera un lieu de vie partagé, de sociabilisation, permettra aux publics d'accéder à un large fond documentaire, à une large palette de jeux. Elle consacrera en outre ses espaces publics à des fonctions de médiation, d'échange, d'animation et de formation pour toutes les générations. Ce service public permettra ainsi de faciliter l'accès à connaissance, à la culture et à l'art.

Afin de financer le projet estimé à 1 221 291,00 euros HT (comprenant l'étude 8 850,00 € HT, honoraire 96 962,00 € HT, travaux 1 055 479,00 € HT, démolition et terrassement 35 000,00 € HT, VRD 25 000,00 € HT), la commune souhaite solliciter les subventions ci-après, en se fondant uniquement sur le montant de 1 115 479,00 euros HT soit le montant calculé après déduction de l'étude et des honoraires et ne comprenant que le coût des travaux 1 055 479,00 € HT, de la démolition et du terrassement 35 000,00 € HT ainsi que des VRD 25 000,00 € HT).

Envoyé en préfecture le 28/01/2019

Reçu en préfecture le 28/01/2019

Affiché le 28/01/19

Berger
Levrault

ID : 031-213101181-20190124-D20190108-DE

L'Etat (DRAC) au titre de la DGD Bibliothèque.	369 417.65 euros	33.1%	Sollicité
Union européenne LEADER	30 000.00 euros	2.7 %	Sollicité
CAF (uniquement ludothèque soit 24m2)	21 109.58 euros	1.9%	Sollicité
Autofinancement	694 951.77 euros	62.3%	

Le Conseil municipal, à la majorité

-adopte l'avant-projet définitif (APD) pour le projet de construction d'une médiathèque-ludothèque,

-adopte le plan de financement,

-autorise le Maire solliciter l'Etat (DRAC) au titre de la DGD Bibliothèque et de signer tous actes utiles à cet effet.

Mmes BINET et DELLAC, MM. RECOBRE, LABIT et DARES s'abstiennent de voter.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le
Au registre sont les signatures
Affiché le*

Le Maire,



Daniel DUPUY

